HISTOIRE DE LA STIGMATISATION DES MALADES MENTAUX EN TUNISIE

Cheour Mejda,Ellouze Feten,Zouari Anis,Louati Afef , Aboub Hedi

John Libbey Eurotext | « L'information psychiatrique »

2007/8 Volume 83 | pages 689 à 694

ISSN 0020-0204

L'Information psychiatrique 2007 ; 83 : 689-94

STIGMA (1)

Histoire de la stigmatisation des malades mentaux en Tunisie

Cheour Mejda[1], Ellouze Feten[2], Zouari Anis[3], Louati Afef[4], Aboub Hedi[2]

RÉSUMÉ

L'histoire de l'assistance aux malades mentaux et de leur stigmatisation s'est nourrie des croyances des premières civilisations avant de connaître un essor considérable sous l'influence arabomusulmane. Les médecins arabes, qui prônaient une médecine holistique prenant en charge le corps et la psyché, avaient d'emblée intégré les soins psychiatriques aux soins médicaux et à la vie de la cité, favorisant ainsi le mode de prise en charge communautaire. Mais avec le déclin et la chute de l'empire islamique au XI^{e} siècle, la médecine déclina et le fait psychiatrique a été reconquis par le surnaturel et l'irrationnel. L'assistance aux malades mentaux était désormais confiée aux marabouts et aux charlatans de tous genres. Des établissements comme le Morstane El Azzafine et la Tekia ont tenté d'offrir une sorte d'assistance charitable aux aliénés. La psychiatrie moderne est née avec le Protectorat français et la construction d'un pavillon « des nerveux » à l'hôpital Charles Nicolle, puis d'un hôpital pour les maladies mentales à la Manouba. Malheureusement seuls les Européens vivant en Tunisie bénéficient de ces progrès. Les malades mentaux tunisiens vont pâtir d'une nouvelle forme de discrimination : la discrimination raciale. Ce n'est que dans les années cinquante avec la lutte pour l'indépendance que les dogmes racistes de l'ethnopsychiatrie vont s'écrouler. Depuis beaucoup de chemin a été parcouru en matière d'assistance psychiatrique aux malades mentaux. Mais la stigmatisation est encore présente, reliquat de nombreux préjugés.

Mots clés : psychiatrie, Tunisie, stigmatisation, histoire, maladies mentales

ABSTRACT

The history of stigmatisation of mental patients in Tunisia. The history of care for mental patients and their stigmatisation was fed by the beliefs of the early civilisations before improving greatly under Arab-Muslim influence. Arab doctors, who advocated holistic medicine taking into account both the body and the mind, directly integrated psychiatric care into medical care and the life of the city, thus reinforcing community care. But with the decline and fall of the Islamic empire in the 11th century, medicine also declined, and psychiatry once again fell into the supernatural and the irrational. Care for mental patients was henceforth entrusted to marabouts and charlatans of all kinds. Establishments like Morstane El Azzafine and Tekia attempted to offer a kind of charitable assistance to the mentally ill. Modern psychiatry was born under the French protectorate, with the construction of a house for the « nervous » at the Charles Nicolle's hospital, then of a hospital for mentally sick persons in the Manouba. Unfortunately only Europeans living in Tunisia would benefit from this progress. Tunisian mental patients suffered from a new form of discrimination: racial discrimination. It was only in the fifties, with the fight for independence, that the ethno-psychiatry racist dogmas would collapse. Since then, much progress has been made concerning psychiatric aid to mental patients. But stigmatisation is still present, a hangover of the many prejudices

Key words: psychiatry, Tunsia, stigmatisation, history, mental illnesses

RESUMEN

Historia de la estigmatización de los enfermos mentales en Túnez. La historia de la asistencia de los enfermos mentales y de su estigmatización se alimentó de creencias de las primeras civilizaciones antes de conocer un auje considerable bajo la influencia arabomusulmana. Los médicos árabes, que preconizaban una medicina holística que trataba tanto el cuerpo como la mente, integraron de entrada el tratamiento psiquiátrico al tratamiento médico y a la vida en sociedad, favoreciendo así un modo de tratamiento comunitario. Pero con la declive y la caida del imperio islámico en el siglo XI, la medicina declina y el hecho psiquiátrico fué reconquistado por lo sobrenatural e irracional. A partir de entonces la asistencia de los enfermos mentales fué confiada a los marabuts y a charlatanes de todo tipo. Establecimientos como el Morstane El Azzafine y el Tekia intentaron ofrecer una especie de asitencia caritativa a los alienados. La psiquiatría moderna nació con el Protectorado francés y la construcción de un pabellón ″de los nerviosos″ en el hospital Charles Nicolle y después con un hospital para los enfermos mentales en la Manouba. Desgraciadamente solo los europeos que vivían en Túnez pudieron aprovechar estos progresos. Los enfermos mentales tunecinos sufrieron una nueva forma de discriminación : la discriminación racial. Durante los años cincuenta con la lucha por la independencia los dogmas racistas de la etnopsiquiatría se acabaron hundiendo. Desde entonces se ha recorrido un largo camino en materia de asistencia a los enfermos mentales. Pero la estigmatización sigue existiendo como una reliquia de antiguos y numerosos prejuicios

Palabras clave : psiquiatría, Túnez, estigmatización, historia, enfermedades mentales

[1] Professeur agrégé de psychiatrie, chef de service, hôpital Razi, 2010 La Manouba, Tunisie, Tel 216.98.352.274
<majda.cheour@rns.tn>

[2] Assistant hospitalo-universitaire en psychiatrie, service du Professeur Mejda Cheour

[3] Résident en psychiatrie, service du Professeur Mejda Cheour

[4] Psychologue, service du Professeur Mejda Cheour

doi: 10.1684/ipe.2007.0242

La stigmatisation et l'exclusion des malades mentaux remontent à très loin et ont été des faits presque universels.

En Europe, dans l'Antiquité, le fou criminel devait être surveillé par ses proches et, à défaut, gardé en prison pour protéger l'ordre public. Au Moyen Age, certains des malades mentaux étaient assimilés à des sorciers et brûlés vifs car on craignait leur nocivité. D'autres étaient exclus des cités par voie batelière, la nef des fous. À la Renaissance, ils étaient emprisonnés dans des dépôts de mendicité et des maisons de force. De nos jours, les médias et les chroniques continuent de propager cette image du fou dangereux et délinquant.

En Tunisie, le sort des malades mentaux a suivi l'histoire, le développement et le déclin des civilisations. Les malades mentaux ont ainsi été tantôt protégés, intégrés dans la communauté, voire élevés au rang de saints, tantôt exclus et enfermés. A toutes les discriminations dont ils ont fait l'objet se sont même ajoutées les ségrégations raciales.

À l'occasion des 3es rencontres internationales du centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé, nous invitons les lecteurs à un voyage à travers l'histoire de la psychiatrie et de la prise en charge de la maladie mentale en Tunisie. Nous allons mettre en exergue les discriminations dont les malades mentaux ont fait l'objet, mais également l'action, de certains médecins pour leur destigmatisation et leur prise en charge communautaire.

L'âge d'or de la psychiatrie arabe

Sleim Ammar, premier psychiatre tunisien et historien, rapporte que c'est avec l'avènement du christianisme dans la Tunisie romaine que les élans de charité vont améliorer le sort des aliénés. Des quartiers d'hospices leur sont spécialement réservés à l'époque byzantine [4].

Mais la véritable assistance médicale aux malades mentaux a été implantée en Tunisie, il y a des siècles, par les conquérants arabes. Avec l'avènement de l'Islam et son expansion dans tous les pays environnants, la médecine, y compris mentale, a connu un essor remarquable et l'assistance aux aliénés dans les pays arabo-islamiques a été pendant des siècles (entre le VIIe et le XIIe siècles) en avance sur le reste du monde [11].

L'Islam protège l'aliéné : « *Ne confiez pas aux ineptes les biens que Dieu vous a confiés ; mais les gérant vous-mêmes fournissez leur sur ce fond la nourriture et les vêtements, et tenez leur toujours un langage doux et honnête* » (Coran IV, verset 4). La loi musulmane, la Charia, confirme cette protection : « *Celui qui, en raison de son état d'aliénation mentale, ne peut discerner et juger les choses, est aux yeux de la loi un musulman disposant de tous ses droits* » [9, 16, 23].

Bien des chapitres de l'histoire de la psychiatrie ont été écrits par des médecins d'expression arabe, tels Ibn Sina (Avicenne), Ibn Omrane (école de Kairouan), Ibn Khaldoun (l'illustre philosophe), Ibn Roch (Averroès) ou Errazi (Rhazès le persan) [11]. Les médecins arabes prônaient une médecine holistique et avaient, en outre, d'emblée intégré les soins psychiatriques aux soins médicaux et à la vie de la cité, favorisant ainsi le mode de prise en charge communautaire.

En Tunisie, Ishaq Ibn Omrane et ses disciples vont marquer la psychiatrie tunisienne. En effet, sous la dynastie des Aghlabides fondée au IXe siècle, la Tunisie, et la ville de Kairouan en particulier, connaissent un essor considérable dans le domaine médical. Vers 887 après J.-C., le souverain Aghlabide Ibrahim II fait venir de Bagdad le grand médecin Israélite Ishaq Ibn Omrane. Ce dernier est le premier à introduire en Tunisie les éléments de la médecine grecque, particulièrement les œuvres de Gallien, Dioscoride et Hippocrate. À cette même époque, il occupe le poste de médecin officiel du souverain et enseigne à la maison de la sagesse (Beit El Hikma), première université laïque kairouannaise où des moines chrétiens sont chargés de traduire les œuvres grecques en arabe [2, 3, 7].

L'enseignement pratique a lieu à la Demna, premier hôpital construit en Tunisie. La Demna se composait de deux parties, l'une réservée à la chirurgie et à la médecine, l'autre uniquement à la pathologie mentale. Des Demnas existaient également dans les autres grandes villes : Tunis, Sfax et Sousse [7, 10]. Toutes comportaient des salles de distraction.

Ishaq Ibn Omrane a été l'auteur d'un traité sur la mélancolie qui se compose de deux parties : la première évoque la nature du trouble, ses étiologies, ses symptômes et ses formes cliniques, la deuxième évoque les traitements et, dans le traitement moralisateur (débarrasser le malade de ses mauvaises idées), on peut y voir des ébauches des thérapies cognitives d'aujourd'hui.

Parmi les disciples d'Ibn Omrane, le médecin israélite d'origine égyptienne Ishaq Ibn Souleiman a, à son tour, fait école à Kairouan et a eu comme disciple le grand médecin tunisien Ahmed Ibn Jazzar (environ 895-979 après J.-C.). Fils et neveu de médecins, ce dernier est l'auteur du *Viatique ou provisions du voyageur* qui traite, dans son tome I, des maladies du cerveau comme l'apoplexie, les migraines, la confusion mentale, l'insomnie, l'épilepsie et le tremblement [5, 6]. Il a également écrit un traité sur le mal d'amour et un autre sur la puériculture et la pédopsychopédagogie.

Au début du XIe siècle, naît à Carthage le futur Constantin l'Africain. D'origine musulmane, il se convertit au christianisme et termine sa vie dans le couvent de Monte Cassino en Italie. Il y traduit en latin les œuvres d'Ibn Omrane, Ibn Souleiman et Ibn Jazzar, en s'en attribuant malhonnêtement la paternité. C'est avec l'arrivée de Constantin l'Africain que l'Ecole de Salerne connaît son apogée et que le savoir médical arabe illumine l'Europe entière ; ces œuvres sont enseignées dans les facultés de médecine européennes jusqu'au XVe siècle [6, 8].

L'École de Tunis, à l'université de la grande mosquée Zeitouna, connaît son apogée au XIIe siècle sous le règne

des Hafsides avec, notamment, la dynastie des Esskally, originaire de Sicile et qui monopolise la pratique médicale jusqu'au XV^{e} siècle.

Parmi ces illustres médecins, Ahmed Essakally auteur d'un traité, *la Conservation de la santé*, dans lequel il consacre une quarantaine de pages aux « maladies de l'esprit » (la paresse, la mégalomanie, l'envie, la colère, la gourmandise...) et à leur traitement de nature psychothérapeutique fortement inspiré des préceptes coraniques [4]. Au XV^{e} siècle, Mohamed Eccherif Essakally offre au souverain Abou Fares Abdel Aziz El Hafsi un ouvrage, *El Mokhtassar El Farissi*, traitant notamment du sommeil et des troubles de l'esprit. Il s'intéresse particulièrement aux conversions hystériques [5, 6]. Une incantation populaire à connotation subtilement psychosomatique témoigne de la renommée de cette dynastie : « *Oh médecin sicilien, guéris-moi tout entier, corps et esprit* ».

Ce sont les souverains Hafsides qui ont construit le premier bimaristane ou maristane à Tunis.

Le bimaristane est un terme persan désignant étymologiquement un lieu (*stane*) et des malades (*bimar*). Il était construit au milieu des villes sur le modèle des maisons arabes traditionnelles et comportait une partie réservée aux aliénés, favorisant ainsi un mode de prise en charge communautaire. Les bimaristanes ne deviendront exclusivement des asiles psychiatriques qu'à partir de la décadence [11].

Le déclin

Avec la chute de l'empire islamique à partir du XV^{e} siècle, l'assistance arabomusulmane aux aliénés ne progresse plus et les établissements tombent peu à peu en désuétude [17]. La médecine arabe connaît un déclin progressif. Les principes religieux et les préceptes coraniques sont déformés sous l'influence du maraboutisme. Le fait psychiatrique est reconquis par le surnaturel, l'irrationnel et les superstitions, le rattachement de l'origine de plusieurs maladies comme la folie aux effets maléfiques des *jnouns* définis dans la conception populaire, justifiait le recours à la médecine traditionnelle avec, comme traitements, le pèlerinage aux tombes des saints, les sacrifices, les talismans et les danses cathartiques.

À cette époque, les masses populaires attribuent aussi une parcelle de sainteté à tout délirant, et *a fortiori* au délirant mystique. Ce dernier devient non seulement toléré mais vénéré comme un personnage pieux supposé posséder la *baraka* divine, ainsi que le don de guérir.

Le pays traverse une période sombre ; les médecins, les ouvrages de médecine, les établissements d'enseignement et les hôpitaux tendent à disparaître. Les méthodes de soins sont reprises par les familles qui se les transmettent de génération en génération mais elles perdent progressivement tout caractère scientifique, s'imprégnant de plus en plus de maraboutisme, de superstition et d'un savoir magicoreligieux. Il ne persiste plus que des charlatans, à qui l'on autorise l'exercice de leur art, dit *raawani*, par une autorisation délivrée par l'Amine des médecins [10].

À partir de l'occupation turque au XVI^{e} siècle, les médecins qui exercent en Tunisie sont d'origine étrangère, venus avec les nouveaux maîtres du pays, les Ottomans. Cependant, certains monarques essaient tant bien que mal d'organiser une sorte d'assistance aux malades mentaux en restaurant ou en construisant de nouveaux établissements, plus de bienfaisances et de charité que véritablement de soins. Ainsi en 1663, Hamouda Pacha (dynastie des Mouradites) fonde le morstane El Azzafine sur les ruines d'un ancien moristan Hafside afin d'accueillir les malades mentaux [2, 7]. Au début du XVIII^{e} siècle, la princesse Aziza Othmana lègue sa fortune aux œuvres de charité et permet l'entretien de ce moristan qui portera son nom. Des concerts de musique y sont régulièrement organisés ramenant un peu de douceur à la misérable existence de ses occupants [2, 7]. En 1775, Ali Bey 1er (dynastie Husseinnite) fait construire la Tekia (hospice charitable). Initialement destinée aux infirmes nécessiteux, aux vieillards et aux mendiants, elle accueille par la suite les femmes atteintes de maladies mentales [3, 7]. Il fonde également le morstane El Karstoun, hôpital pour les malades indigents et les aliénés. Dans ces moristans, les historiens affirment que les malades mentaux étaient gratuitement soignés, généreusement nourris, habillés et, surtout, traités avec empathie et douceur [7].

L'hôpital Sadiki

Le 1er janvier 1880 est inauguré en grandes pompes par Sadok Bey l'hôpital Sadiki qui comporte 190 lits dont 50 occupés par les aliénés. On y a transféré le morstane El Azzafine. Mais les conditions des malheureux aliénés étaient plus qu'inhumaines. Le Dr Bastide, dans son *Projet de réorganisation de l'assistance publique en Tunisie*, écrit « *les fous qui appartiennent à la race arabe sont parqués dans une des dépendances de l'hôpital, dans des conditions telles, que je n'ose pas les énumérer* » [9].Guy de Maupassant décrivit ces conditions inhumaines, qu'il a vu lors d'un voyage qu'il fit en Tunisie en 1889, dans un chapitre de son livre *la Vie errante*.

Ces déplorables conditions des aliénés de l'hôpital Sadiki seront également décrites dans une communication « souvenirs d'un voyage en Tunisie » présentée par le Dr Auguste Voisin à la société médicopsychologique.

La prise en charge communautaire des aliénés

Contrastant avec des conditions d'hospitalisations désastreuses, sur le plan social, la réalité confirme la tendance à l'intégration et à la protection de l'aliéné par le groupe [16]. Les malades mentaux ne sont internés au moristan qu'à la suite d'un délit ou d'une plainte. Leur internement n'a aucune finalité thérapeutique mais plutôt une vocation répressive temporaire [16].

Lorsque les malades mentaux sont tranquilles, ils errent en liberté vivant d'aumônes et jouissant de la tolérance et de la philanthropie de leurs coreligionnaires. Ils sont pris en charge par les musulmans et les Tunisiens israélites sont soit gardés par les membres de leurs familles, soit placés dans des familles juives pauvres qui reçoivent de l'argent contre ce service [17].

L'hôpital israélite, fondé en 1895, accueille quelquefois les aliénés souffrant de pathologies mentales aiguës pour une courte période.

Sous le Protectorat français (1883-1956)

Avec la colonisation, les malades mentaux tunisiens vont subir la ségrégation raciale en plus de la discrimination. Il est clair que rien n'a été fait pour eux entre 1881 et 1905. Le Dr Gomma dans sa thèse de 1905 sur l'assistance médicale en Tunisie [14] écrit : « *Les aliénés indigènes sont internés à l'hôpital Sadiki où ils sont considérablement gênants. Il suffit, pour en être convaincu, d'avoir entendu une fois le vacarme assourdissant auquel ils se livrent* ». La même année, le chirurgien directeur de l'hôpital, décide de mettre tous les aliénés à la rue : quelques-uns sont recueillis à la Tekia, beaucoup restent libres et certains se suicident [22].

En 1906, une nouvelle Tekia est ouverte à Tunis. Décrivant les Tekia, le Dr Vadon dans sa thèse sur l'assistance médicale des psychopathes en Tunisie [26], écrit : « *On pense à Pinel et à l'état dans lequel il trouva les aliénés de Bicêtre lorsqu'il fut appelé pour s'occuper d'eux* ». Pourtant le Dr Hassine Bouhageb, tunisien, diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux, nommé en 1902 à la direction de la Tekia, s'efforce de rendre les Tekia les moins inhumaines possible jusqu'en 1924, date à laquelle il les remet entre les mains d'un psychiatre, Georges Perrussel. Ce dernier les qualifie à l'époque de « chiourme barbare » [17].

En 1930, l'encombrement de la Tekia est tel que l'on hospitalise 40 malades musulmans au vieux *borj* de la Rabta destiné à isoler les malades atteints d'affections épidermiques et contagieuses [22]. Les Tekia ne seront fermées qu'en 1960.

L'hôpital civil français

L'hôpital Charles Nicolle, actuellement le plus grand hôpital général de la capitale, a été fondé en 1898 pour les ressortissants français. En 1904, un quartier de 12 lits dit « des aliénés » est construit dans son enceinte « *dans un pur esprit pénitencier* » [17]. La situation des malades mentaux français n'avait rien à envier à celle des tunisiens [9, 13].

En 1907, Antoine Porot est nommé médecin-chef « du quartier des aliénés ». Ses tendances ségrégatives ainsi que celles de son élève, le Dr Bouquet, étaient claires. A. Porot proposait que les admissions gratuites des indigents s'étendent à tous les Européens et aux Israélites [23]. Quant au Docteur Bouquet, il déclarait à propos du service des nerveux : « *ce service devrait se montrer très large au point de vue des admissions et avoir un caractère international. On pourrait excepter de sa clientèle les musulmans pour lesquels un pavillon analogue devrait être construit, mais tous les autres nationaux devraient y être admis. Il ne faudrait pas en particulier rejeter les israélites, race très névropathe et très psychopathe qui fournirait un intéressant contingent de malades payants* » [9].

Un service de psychiatrie au sein de l'hôpital (service des nerveux), le premier en Afrique du Nord, est inauguré lors du XXII^{e} congrès des médecins aliénistes et neurologues de langue française, qui se tient à Tunis en 1912 et dont le thème est « l'assistance aux aliénés dans les colonies ». Emmanuel Régis, professeur de psychiatrie à Bordeaux et rapporteur général du congrès, souligne l'importance de la question d'assistance aux aliénés dans les colonies.

Le service, qui a fonctionné jusqu'en 1931, jouit d'une bonne réputation : A. Porot organise des réunions bihebdomadaires avec les parents des patients [24]. Malheureusement cette prise en charge ne s'adresse pas aux malades tunisiens, qui croupissent dans leur Tekia, et doivent attendre encore 20 ans pour que les choses changent [17].

L'hôpital psychiatrique de la Manouba

A. Porot défend depuis quelques années l'idée de bâtir, de toute urgence, un asile d'aliénés en Tunisie. Le résident général Alapetite, présent au congrès de 1912, ne voit pas la nécessité d'un tel asile vu le nombre réduit de malades français. Ce à quoi E. Régis lui répond : « *Etre colonial donne des droits et des devoirs, au premier rang desquels se situe l'assistance médicale. En vain oppose-t-on que la folie est rare chez les peuples neufs de nos colonies. C'est là une profonde erreur, la folie est aussi ancienne que le monde. C'est un mal humain, qui a existé de tout temps et en tout lieu, dans toutes les races et dans tous les pays... L'asile ne crée pas la maladie mais il l'attire* » [8].

En 1922, le Grand Conseil de la Tunisie, parlement du Protectorat, vote pour la création d'un hôpital psychiatrique.

En 1924, un décret beylical crée l'hôpital pour les maladies mentales de la Manouba, premier hôpital psychiatrique en Afrique du Nord. Les temps sont désormais à la prophylaxie mentale et non plus à l'internement, et une distinction fondamentale est faite entre maladies aiguës et chroniques. L'ouverture de cet hôpital est « *une grande belle œuvre française* » selon la presse tunisienne qui inaugure une nouvelle ère dans l'assistance mentale et concrétise « *la mission civilisatrice coloniale* » [17].

Au fil du temps, tous les esprits et toutes les bonnes intentions se révéleront des chimères et se heurteront à un quotidien et une réalité totalement différents [17]. Un cer-

tain nombre de médecins français chargés de la mission de directeur de l'hôpital manifestent un racisme évident, vis-à-vis des malades mentaux tunisiens, mais également vis-à-vis des rares médecins tunisiens musulmans et juifs. Ainsi le Dr Perrussel, qui occupe le poste de médecin directeur de l'hôpital de la Manouba, sollicite lui-même son départ, car il n'admet pas qu'on « *confie à un médecin juif la gestion du pavillon des nerveux, et qu'on lui impose la collaboration d'un médecin indigène* (Dr Salem Eschadely) » [17].

Le Dr Salem Eschadely, Tunisien d'origine turque, a obtenu son doctorat à la faculté de médecine de Paris en 1929. Il est diplômé en médecine légale et psychiatrie. Chargé en 1934 d'un service à l'hôpital de la Manouba, il subit de nombreuses exactions, jusqu'à être radié du conseil de l'Ordre des médecins en 1950. Cet acharnement contre lui a pour cause son opposition aux doctrines racistes et antiscientifiques du Dr Porot, qui attribuent à la « race » et à « la religion » l'origine des psychoses en Afrique du Nord [1, 12]. Il a également pour détracteur le Dr Maréschal, qui a été directeur de l'hôpital de la Manouba de 1935 à 1956, avec une suspension de ses fonctions de 1943 à 1948 en raison « d'activités douteuses » [17]. Il a eu entre autres une correspondance avec une organisation au nom de l'International Federation of Eurgenics Organisations.

En 1936, le Dr Mahmoud El Materi écrit dans *Tunis Soir* : « *Pourquoi les directeurs des asiles s'opposent avec tant d'obstination à l'existence de médecins tunisiens à leurs côtés ? Nous sommes à nous demander s'ils n'ont pas quelques abus à cacher aux Tunisiens* » [21]. Pendant ce temps, on assiste à l'encombrement rapide des pavillons qui se révèlent rapidement insuffisants et exigus.

La fonction de « soins » reste dévolue aux tradithérapies, la fonction d'exclusion et d'enfermement des aliénés, rejetés pour incurabilité ou dangerosité, est désormais assurée par l'hôpital. Les thérapeutiques utilisées sont des plus invasives et des plus agressives (cure de Sakel, méthode de Von Meduna) [19, 25] et généralisation de l'électrochoc pour « *tous les malades capables de le supporter... aussi bien les aigus que les chroniques, les enfants ou les vieillards* » [20].

L'ethnopsychiatrie coloniale cèle le sort des malheureux malades mentaux. Les thèses les plus racistes et avilissantes, dissimulées sous le masque de la science, sont avancées pour expliquer la maladie mentale. L'Afrique du Nord y est décrite comme un espace de violence sauvage et de perversité sexuelle mais aussi comme un espace de folie [15]. Les malades mentaux tunisiens juifs, et musulmans, font l'objet des théories les plus fantaisistes et les plus racistes [18, 23].

Avec la lutte pour l'Indépendance dans les années cinquante, les premières critiques de la psychiatrie coloniale et des conclusions de l'éthnopsychiatrie émergent timidement. Les intellectuels nord-africains, imprégnés de culture française et s'exprimant en français, s'insurgent contre le racisme colonial et contre la psychiatrie coloniale et ses conditions déshumanisantes. Les publications médicales commencent à mettre en doute la suprématie de facteurs comme les différences entre les races et attribuent un rôle important à l'environnement. Elles dénoncent par ailleurs les insuffisances de l'assistance psychiatrique, la nécessité de trouver des solutions à l'encombrement des hôpitaux en Afrique du Nord et à l'amélioration de la prise en charge [17].

L'Indépendance et la relève par les psychiatres tunisiens

À l'indépendance en 1956, c'est un médecin tunisien, Taher Ben Soltane, qui est directeur adjoint de l'hôpital la Manouba ; il est nommé jusqu'en 1960. Sleim Ammar est, après le très controversé Dr Eschadely, le premier psychiatre tunisien. Il travaille à l'hôpital de 1954 à 1955. En 1974, l'établissement est promu au statut de CH et commence à accueillir les étudiants de la première faculté de médecine de Tunisie et à former les futurs psychiatres. La psychiatrie demeure cependant longtemps le parent pauvre de la médecine en Tunisie.

La stigmatisation des malades mentaux touche même leurs soignants (les psychiatres), mais petit à petit les préjugés sont dépassés et la psychiatrie est aujourd'hui une spécialité très « prisée » par les jeunes médecins admis au concours de résidanat. On est ainsi passé de 2 psychiatres en 1956 à 180 en 2007.

L'année 1981 voit le démarrage de l'élaboration du programme national de santé mentale, sous l'égide de l'OMS, qui est adopté en 1992 avec l'intégration des soins de santé mentale au système général de santé, en particulier au niveau des soins de santé primaires.

La promulgation de la loi sur la santé mentale en 1992 vient apporter un cadre juridique aux modes d'hospitalisations.

Dès 2000, est mis en place une politique de sectorisation à l'instar de la France, mais son application réelle et effective pâtit de la pénurie de psychiatres et de médecins formés en santé mentale, et surtout de l'absence totale de structures intermédiaires.

Malgré une généralisation des services de psychiatrie dans les hôpitaux généraux à travers tout le pays et la reconnaissance de la maladie mentale comme un fait médical, les préjugés, la peur de la stigmatisation sont encore aujourd'hui une cause de retard à la demande de soins.

Une enquête réalisée en 2000 au service des consultations externes montre par ailleurs que 70 % des malades mentaux ont consulté au moins une fois un tradithérapeute, traduisant les vestiges solides de cette conception irrationnelle et magicoreligieuse de la maladie mentale.

Enfin, si aujourd'hui les thérapeutiques surtout médicamenteuses sont conformes aux recommandations interna-

tionales, presque rien n'est fait pour la réadaptation et l'intégration surtout des psychotiques, et cela malgré un grand intérêt pour les handicapés.

Conclusion

L'histoire de la stigmatisation et de la prise en charge des malades mentaux en Tunisie est calquée sur l'histoire même du pays : soins, assistance, solidarité lors de l'âge d'or de l'empire arabo-musulman, retour à l'irrationnel et à l'aliénation lors du déclin de cet empire. Racisme et ségrégation viendront aggraver le sort des malades mentaux à l'époque coloniale. Et, enfin, depuis l'Indépendance, petit à petit le cheminement vers la destigmatisation des malades mentaux, malgré des préjugés populaires qui existent encore.

Références

1. AMMAR S. L'assistance aux aliénés en Tunisie. *Inf Psychiatr* 1955 ; 31 : 24-7.

2. AMMAR S. *En souvenir de la médecine arabe, quelques-uns de ses grands noms*. Tunis : Société tunisienne de diffusion, 1965.

3. AMMAR S. L'assistance psychiatrique en Tunisie, aperçu historique. *Inf Psychiatr* 1972 ; 48 : 647-70.

4. AMMAR S. Histoire de la psychiatrie maghrébine. In : DOUKI S, MOUSSAOUI D, KACHA F, eds. *Manuel de psychiatrie du praticien maghrébin*. Paris : Masson, 1987.

5. AMMAR S. Les tournants de la médecine en Tunisie de l'époque Hafside à l'Indépendance. Journal Tunisien de Psychiatrie. http ://psydoc-fr.broca.inserm.fr/bibliothq/revues/JTP/archives/.

6. AMMAR S, DOUKI S, TAKTAK MJ, BEN ZINEB S. L'assistance psychiatrique en Tunisie : histoire, bilan et perspective. Journal Tunisien de Psychiatrie, 1998. http ://psydoc-fr.boca.inserm.fr/bibliothq/revues/JTP/archives/.

7. BEN MILED A. *Histoire de la médecine arabe en Tunisie durant dix siècles*. Beyrouth : Dar Al-Gharb Al-Islami, 1999.

8. BENNANI J. *La psychanalyse aux pays des saints*. Casablanca : Editions le Fennec, 1996.

9. BOUQUET H. Les aliénés en Tunisie. Thèse de doctorat en médecine. Faculté de Médecine de Lyon 1909.

10. DINGUIZLI B. Aperçu rétrospectif sur l'exercice de la profession médicale et de l'assistance médicale en Tunisie avant l'occupation française de ce pays. *Tunis Med* 1931 ; 25 : 177-83.

11. DOUKI S, NACEF, BEN ZINEB S. La psychiatrie en Tunisie : une discipline en devenir. *Inf Psychiatr* 2005 ; 81 : 49-59.

12. ESCHADELY S. Rythme paradoxal de fatigue et équilibre acido-basique dans la neurasthénie. Thèse de doctorat en Médecine. Faculté de médecine de Paris, 1929.

13. GANDOLPHE. Premiers hôpitaux français en Tunisie. *Tunis Med* 1931 ; 25 : 167-70.

14. GOMMA F. L'assistance médicale en Tunisie. Thèse de doctorat en médecine. Faculté de Médecine de Bordeaux, 1905.

15. KELLER R. Action psychologique : French psychiatry in colonial North Africa, 1900-1962. Thèse de doctorat en histoire et philosophie. Faculté de New Brunswick, New Jersey, 2001.

16. LARGUÈCHE A. In : *Les ombres de la ville : pauvres, marginaux et minoritaires à Tunis (XVIIIe et XIXe siècle)*. La Manouba : Centre de publication universitaire, 2002 : 315-30.

17. MAJOUL H. Histoire de la psychiatrie tunisienne de 1881 à 1956. Thèse de doctorat en médecine. Faculté de Médecine de Tunis 2005.

18. MARÉSCHAL P. L'héroïnomanie en Tunisie. Congrès des zliénistes et neurologues de langue française, Nancy 1937.

19. MARÉSCHAL P. Orly. D traitement de certaines maladies mentales par le pentaméthylène tétrazol. *Tunis Med* 1939 ; 33 : 42-773.

20. MARÉSCHAL P, BEN SOLTANE T, CORCOS V. *Résultats du traitement par l'électrochoc appliqué à 340 malades à l'Hôpital psychiatrique de la Manouba. Congrès des zliénistes et neurologues de langue française*. Montpellier, 1942.

21. MATERI M. *Tunis Soir*. 1936.

22. PERRUSSEL G. L'assistance des psychopathes en Tunisie. *Tunis Med* 1931 ; 25 : 277-84.

23. POROT A. L'assistance des aliénés en Tunisie. Congrès des aliénistes et neurologues de langue française Tunis, 1912.

24. POROT A. Les services hospitaliers de psychiatrie dans l'Afrique du Nord (Algérie et Tunisie). *Ann Med Psychol (Paris)* 1936 ; 94 : 793-6.

25. POROT A, *et al. Le manuel alphabétique de psychiatrie*. Paris : Presse Universitaire de France, 1952.

26. VADON R. L'assistance médicale des psychopathes en Tunisie. Thèse de doctorat en médecine Faculté de médecine de Marseille 1935.

MEJDA C, FETEN E, ANIS Z, AFEF L, HEDI A. Histoire de la stigmatisation des malades mentaux en Tunisie. *L'Information Psychiatrique* 2007 ; 83 : 689-94